

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : COMMUNICATION														
Adresse	14 avenue du Maréchal Leclerc 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE														
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)														
Intitulé de l'action	CHENNEVIERES BOUGE L'ÉTÉ - 2022														
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi														
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Du 18 au 24 juillet 2022														
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Parc de la colline - Quartier du Bois l'Abbé 94 430 Chennevières-sur-Marne														
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Public mixte – issu du quartier réglementaire – Tous âges</p> <p>- Public effectivement touché : Public mixte – issu du quartier réglementaire – Tous âges</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 1 548 personnes, Dont 1 548 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>167</td> <td>111</td> <td>278</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>185</td> <td>128</td> <td>313</td> </tr> </tbody> </table>			Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	167	111	278	6-15 ans	185	128	313
Age	Hommes	Femmes	Total												
0-5 ans	167	111	278												
6-15 ans	185	128	313												

	<table border="1"> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>109</td> <td>59</td> <td>168</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>88</td> <td>23</td> <td>111</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>295</td> <td>172</td> <td>467</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>122</td> <td>89</td> <td>211</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>966</td> <td>582</td> <td>1 548</td> </tr> </table>	16-17 ans	109	59	168	18-25 ans	88	23	111	26-64 ans	295	172	467	65 ans et plus	122	89	211	Total	966	582	1 548				
16-17 ans	109	59	168																						
18-25 ans	88	23	111																						
26-64 ans	295	172	467																						
65 ans et plus	122	89	211																						
Total	966	582	1 548																						
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>OUI</p>																								
Difficultés rencontrées	Lieu ouvert - on a rencontré des difficultés à recenser tous les visiteurs																								
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Oui le Préfet délégué à l'égalité des chances																								
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Des activités et animations ont été proposées de 14h à 20h du 18 au 24 juillet 2022.</p> <p>Mise en place d'activités sportives, culturelles et pédagogiques.</p> <p>Ateliers de lecture, activités manuelles, soirée cinéma, concert, journée à thème, jeux du monde, cirque, atelier de prévention au développement durable.</p> <p>Moyens mis en œuvre : <u>Moyens matériels :</u> Matériels sportifs, ordinateurs, vidéoprojecteur, appareil photo, salles d'activités, gymnase, tables, bancs, barnums, sonos...</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>12</td> <td>0,94</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnités</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	12	0,94	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnités			Personnel mis à disposition "payante"		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																							
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																									
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	12	0,94																							
Adultes-Relais																									
Postes Fonjep																									
Autres emplois aidés																									
Volontaires ou stagiaires indemnités																									
Personnel mis à disposition "payante"																									

	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles	3	
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »	2	
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	Nombre de participants Satisfaction des participants		
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non</p>		
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>		
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du planning d'animation - l'équipe d'animation : 80h - Recherche de prestations - l'équipe d'animation : 80h - Achats fournitures, matériels et aliments et préparation des animations : 30h 		
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Aucun.</p>		
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Bénévolat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénévoles : 3 - Nombre d'heures estimé par bénévole : 25h / bénévole <p>Calcul : 3 bénévoles x 25h x 10,15 € = 761.25 €</p>		
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p>		

	Cette action a été financée dans le cadre de l'appel à projet « Quartier d'été » 2022.
--	--

Le 27 février 2023,

Mikael ASSOUS

Maire-adjoint de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville